



Erreurs d'un service des eaux

Par **tatardo**, le **27/07/2010** à **13:39**

Bonjour,
je suis locataire dans un logement depuis 2007.
le service des eaux de ma ville s'est aperçu que depuis 2007 je payais l'eau du voisin et que le voisin payait mon eau. Ils m'ont donc envoyé une facture d'environ 500€ car je consomme plus d'eau que mon voisin. ils m'ont également envoyé une lettre où ils reconnaissent leur erreur. Est-ce que je dois payer cette facture?